

LETTRE DES AMIS n° 143*** DATES À RETENIR**

. **Samedi 24 mai** prochain, à **9 heures 30 précises**, aux **Archives départementales**, troisième et dernier cours de **paléographie moderne** assuré par **M. Christian Cau**, Conservateur, Directeur des Archives municipales de Toulouse.

. **Samedi 31 mai** prochain, à **10 heures précises**, au **Musée des Jacobins**, présentation de l'exposition « **L'épopée des Croisades** » par **Mme Monique Rey-Delqué**, Conservateur, Commissaire général de l'exposition. (Entrée par l'église et le cloître des Jacobins).

*** REMERCIEMENTS**

Le Président, le Bureau, le Conseil d'Administration de notre Association remercient chaleureusement **Monsieur l'Abbé Georges Passerat**, Professeur à l'Institut Catholique, Directeur du Collège d'Occitanie qui a animé le **dîner-débat du mardi 18 mars** dernier.

Grâce à lui, les amis ont passé une soirée très agréable et fort enrichissante sur le plan culturel.

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne

*** LES TRAVAUX DES AMIS**

1) Notre ami, **Jean Maurel**, va publier un ouvrage intitulé « *Imaginez un coin de Rouergue au temps des Rois* » préfacé par M. **Jean Delmas**, Directeur des Archives départementales de l'Aveyron.

L'ouvrage est mis en souscription jusqu'au 10 juin prochain au prix de 120 F (Voir le bulletin de souscription joint à la lettre).

Signalons, par ailleurs, que la Petite Bibliothèque de ce mois-ci (n° 82) consacrée aux « **de Caulet, seigneurs de Cadars en Rouergue, conquérants de Toulouse** » reproduit un chapitre de l'ouvrage.

Que M. Jean Maurel soit bien vivement remercié de nous avoir autorisé à le publier pour le plus grand profit de tous.

2) Notre ami, **H.L. Petit**, à l'occasion du centenaire de la naissance de Norbert Casteret, vient de publier un ouvrage intitulé « **Norbert Casteret, un spéléologue aux Pyrénées** » dans lequel il évoque la vie du célèbre spéléologue pyrénéen.

Edité par la Société des Etudes du Comminges, l'ouvrage est **mis en souscription** au prix de 65 F. (Voir le bulletin de souscription joint la lettre).

* POUR INFORMATION

1) **Le Congrès de la Fédération des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne** se déroulera cette année, comme nous vous l'avions déjà indiqué, à **Castelnaudary**, les **27-28 et 29 juin** prochains.

Le programme détaillé des activités prévues ainsi que le **bulletin d'inscription** figurent à la fin de la lettre de ce mois-ci.

2) **Rappel.** Le **dimanche 27 avril** prochain de **10 h à 19 h**, l'Exposition « **Histoire des Bastides du Nord-Est toulousain** » sera présentée dans la **salle des fêtes de Labastide-Saint-Sernin**.

Organisée par l'Association ECLA (Expression-Culture-Loisirs-Arts) sous la responsabilité de notre ami **Alain Guédon**, cette manifestation culturelle donnera l'occasion à plusieurs de nos amis archéologues et historiens de présenter un certain nombre de communications.

Ainsi, **M. et Mme Falco** feront le point sur les recherches qu'ils ont entreprises sur le site du **Prieuré de Pinel à Villariès**. **Alain Guédon** présentera son ouvrage : « **Labastide-Saint-Sernin, bastide méconnue** ».

A 15 heures, conférence de **Gilbert Floutard** : « **Les structures sociales à Labastide-Saint-Sernin à la fin du XVIIe siècle** ».

A 16 h 30, conférence d'**Alain Guédon** : « **Les Capdeniers et Labastide-St-Sernin** ». **Les Amis des Archives de la Haute-Garonne** mettront à la disposition du public leurs dernières publications.

Signalons qu'on pourra, par ailleurs, se procurer des reproductions de plans, de cartes postales anciennes concernant la région et découvrir une exposition consacrée au « **fer forgé dans la vie rurale** ».

Les **Amis des Archives de la Haute-Garonne** sont très cordialement invités à participer à cette manifestation qui promet d'être particulièrement intéressante.

3) Conférence organisée par les Amis du Musée St-Raymond :

Samedi 3 mai, à 16 heures : « **A la recherche du centre de l'Afrique romaine** ». Intervenant : **Lionel Decramer**, section archéologique de l'Association sportive et culturelle du C.N.E.S.

La conférence se déroulera **salle du Sénéchal**, 17 rue de Rémusat.

*** TRIBUNE D'EXPRESSION LOCALE**

Commingeois vous avez la parole !

**Un médecin de campagne :
le Docteur Jean Caubet (1881-1963)**

(d'après Mme le Docteur Nicole Samouillan, médecin à Aurignac :
document transmis par Madame Genelle, la fille du Docteur Caubet,
sœur de Mme Fontan, décédée, longtemps animatrice du club Gascogne)

Le docteur Caubet est né en 1881 à Saman (Boulogne-sur-Gesse), il est mort à Cassagnabère en 1963. Son père était médecin à Saman, son grand-père également.

Lorsque Jean Caubet eut 3 ou 4 ans, son père s'installa à Cassagnabère dont il fut le premier docteur.

On le mit pensionnaire au Petit Séminaire de Gourdan-Polignan à l'âge de sept ans. Il fit ses études de médecine à Paris, où il fréquentait aussi les Beaux-Arts au grand dam de son père qui débarquait de temps en temps dans la capitale pour remettre son fils dans le droit chemin. Il garda toute sa vie une grande passion pour le dessin et la peinture et faisait des croquis ou de superbes portraits qui souvent émaillaient les ordonnances médicales.

« En 1910, le docteur Jean Caubet s'installe à Cassagnabère où il exercera pendant 40 ans de dévouement à ses patients.

Ces derniers payaient « un abonnement » (5 Fr. au début du siècle) et pouvaient consulter autant de fois qu'ils le souhaitaient.

Mais, souvent, les gens n'avaient pas les moyens de payer. Alors, ils dédommageaient le médecin avec volailles, œufs, vin.

Quant au Docteur Caubet, non seulement il n'encaissait pas les abonnements, mais souvent, il achetait lui-même les médicaments à la pharmacie et donnait les draps de la maison aux accouchées.

Il était toujours sur les routes : à pied dans la neige, en voiture à cheval, puis en automobile - la première de la région ».

« - Oui, disait ma mère avec vénération, avec tout ce qu'il n'a pas fait payer, il aurait eu une métairie, ce bon Docteur Caubet ! »

N.B. Rappelons que le Docteur était le père de notre chef de musique, Madame Genelle et de Madame Fontan, notre amie animatrice décédée le 8 décembre 1991.

Andrée SAMOUEILLAN

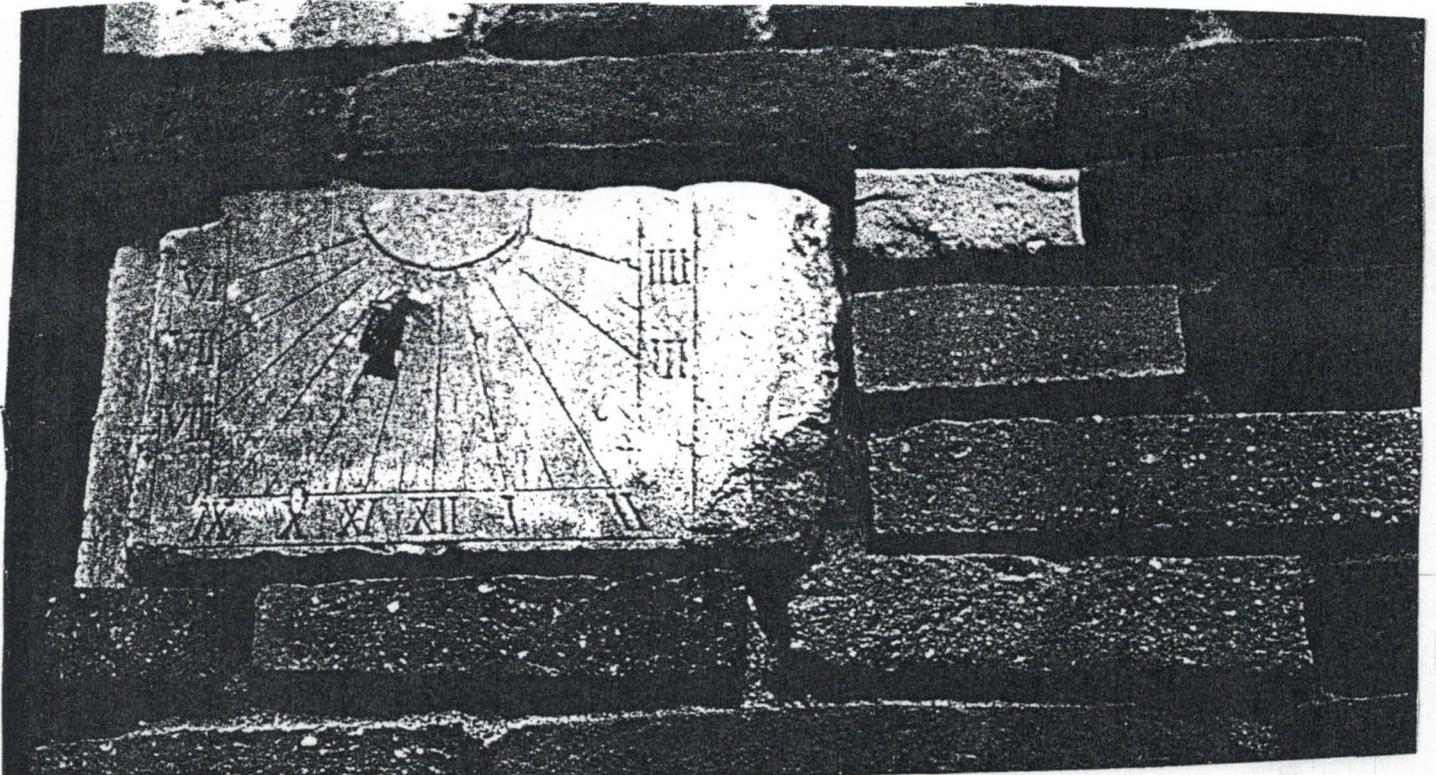
Article transmis par Mme **M.-L. Guillaumin**

Communiqué par Mme **Puysségur-Mora**, chargée de l'Antenne du Comminges

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 100

Enquête sur les cadrans solaires de Haute-Garonne

Notre ami, **Guy-Pierre Souverville** nous adresse la photographie d'un cadran solaire découvert en 1988 lors du dégagement de l'ébrasement d'une ouverture à l'église de Fenouillet.



Le cadran semble assez ancien. Il s'agit d'un remploi. La partie gauche a été retaillée pour servir de feuillure.

Afin que nous puissions poursuivre notre enquête, continuez à nous adresser des informations sur les cadrans solaires. Par avance, merci.

*RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 102

A propos de l'origine du nom **Cinquante** attribué à une ferme située dans la vallée de l'Hers, à **Ramonville-St-Agne**, acquise par la municipalité en 1979.

Cette ferme appartenait, pensons-nous, avant la Révolution au Collège Ste-Catherine de Pampelune⁽¹⁾. Elle avait été acquise le 24 juillet 1388 par le prieur du Collège de feu Messire Bertrand de Palatio, chevalier, seigneur de Taravel⁽²⁾. Elle était très vaste. Au XVIIIe siècle, elle était constituée de 50 arpents de prés ou pastenc et de 62 arpents de terre labourable⁽³⁾. Elle était communément désignée sous le nom de borde « del Roziès del Palays » et était régulièrement affermée pour une durée de 3 à 6 ans à des métayers. Parmi les redevances que ceux-ci devaient payer chaque année figuraient, je cite : « **50 paires de bonnes polailles gélines ou chapons à chacune feste de la Tous saints et de Noël** ».

On peut supposer, mais ceci n'est bien sûr qu'une hypothèse, difficile à vérifier, que la borde a été désignée « borde des Cinquante » en raison de cette redevance⁽⁴⁾.

Gilbert FLOUTARD

* AVIS DE RECHERCHE n° 106

Une de nos amies prépare actuellement un Mémoire sur la **Commanderie de Montsaunès** (31260). Elle aimerait savoir si des personnes appartenant ou non à notre Association travaillent ou ont travaillé sur ce sujet afin de se mettre en relation avec elles.

Si vous connaissez de telles personnes, pourriez-vous nous indiquer leurs coordonnées afin de pouvoir les lui transmettre. Par avance, merci.

* AVIS DE RECHERCHE n° 107

Dans un compoix tarnais du début du XVIIe siècle on trouve le terme **rodolieyra** pour désigner un bien-fonds possédé par un particulier.

De quoi s'agit-il ?

(1) Ce collège toulousain avait été fondé en 1382 par le Cardinal Pierre de Selve de Monteruc, évêque de Pampelune pour 12 étudiants en droit dont 6 étaient originaires du diocèse de Limoges.

(2) A.D. 31 C 1327.

(3) 1 arpent = 56,90 ares (mesure de Toulouse).

(4) A partir de 1741 le prieur du collège réclame 55 livres au fermier au lieu et place des volailles.

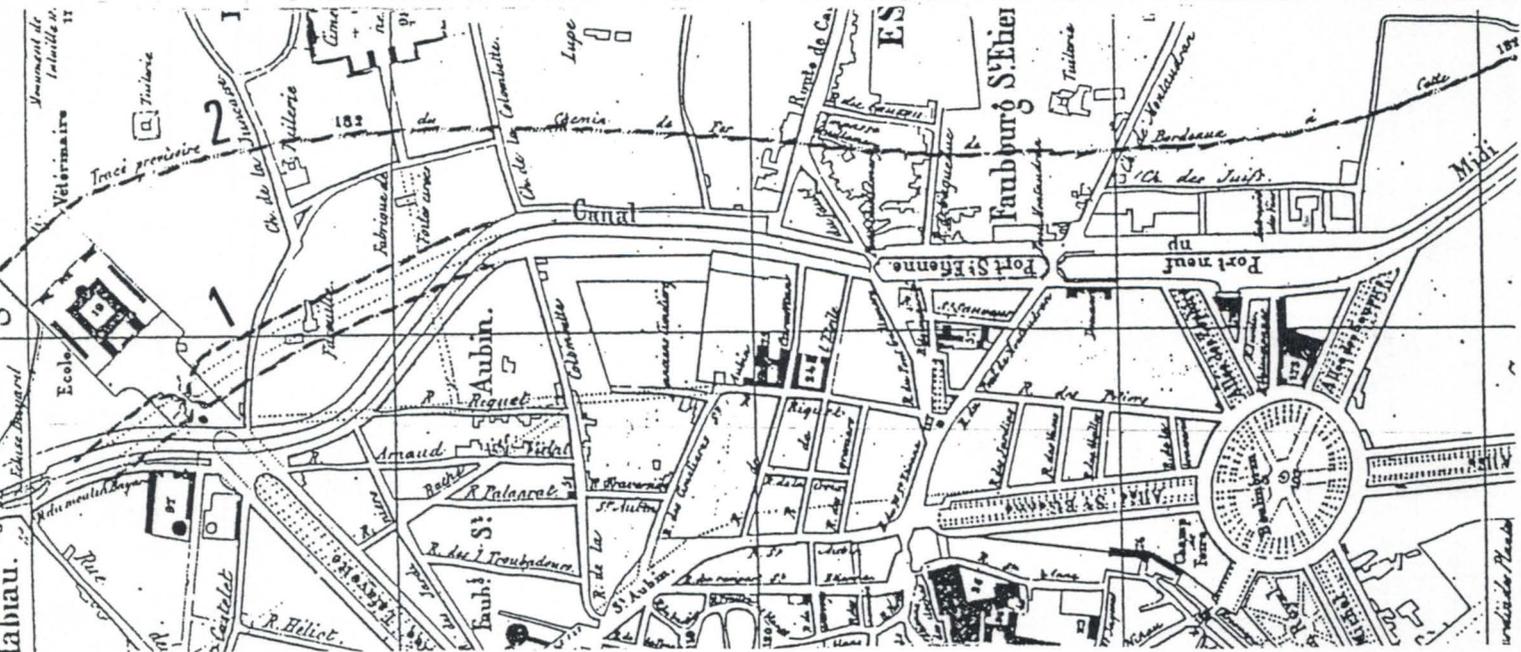
*** MARENGO-SAINT-SYLVE : LE REDRESSEMENT DU CANAL DU MIDI**



L'Ecole Vétérinaire

La vue ci-dessus nous montre une vaste surface traversée par une allée qui aboutit à l'entrée de l'ancienne Ecole Vétérinaire qui fut inaugurée le 22 août 1835.

Nota : Sur cette vue ne figure pas la voie du chemin de fer ni le Canal du Midi



Plan de la ville de Toulouse

Le plan ci-contre de la Ville de Toulouse en 1843 est très intéressant. Il montre (1) le pointillé du redressement du Canal du Midi, les travaux durèrent de 1842 à 1845, de

l'Ecluse Bayard au Pont Guilheméry, ce qui prolongera les allées Lafayette (Jean Jaurès actuellement) de 100 mètres environ, le Canal sera élargi et passera de 11 mètres à 20 mètres.

Dans la séance du Conseil municipal du 7 novembre 1845, le Maire, M. Cabanis, fait savoir que les travaux de redressement du Canal du Midi sont terminés ; il déclare également qu'un pont sera construit sur le Canal du Midi d'une largeur de 18 mètres avec les trottoirs. Les travaux seront terminés en 1846.

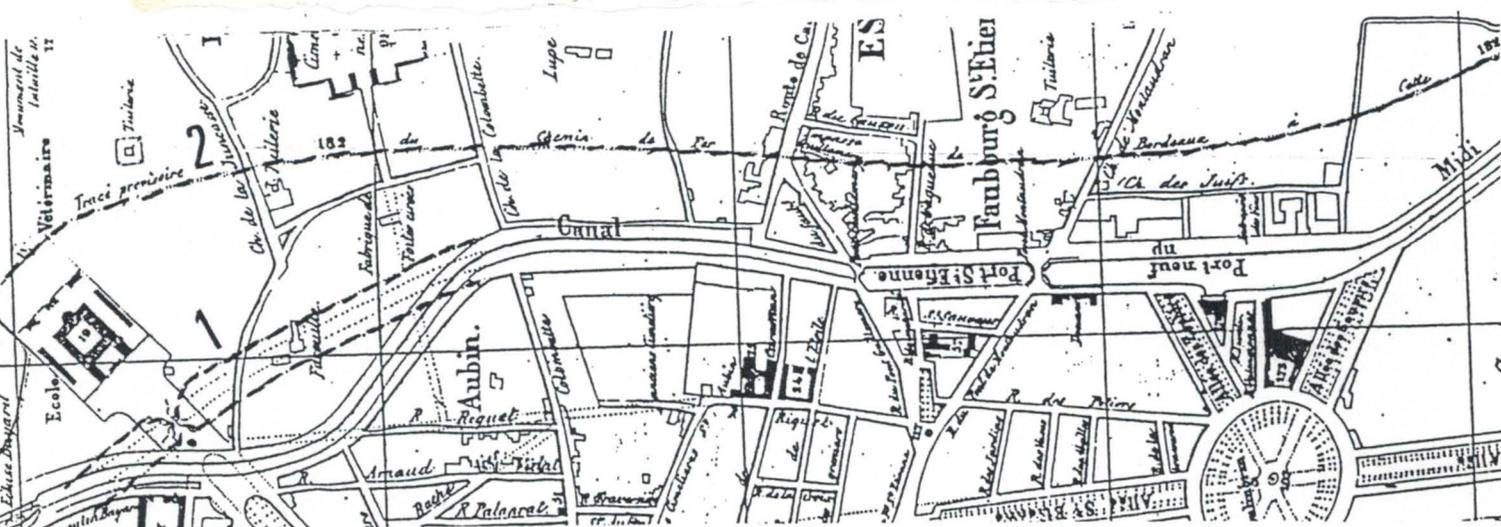
Dans la session-extraordinaire du 26 avril 1850, le Maire, M. Sans, avise le Conseil municipal que la statue de Pierre Paul Riquet sera placée dans l'axe du pont au milieu de la nouvelle place. Il est dit également que placée comme elle est, la statue représente un aspect des plus favorables ! La cérémonie d'inauguration fixée au 18 septembre 1853 sera renvoyée au 21 septembre 1853 (suite à un orage terrible). Il faut savoir que Bernard Griffoul-Dorval avait terminé la sculpture de la statue en 1838. Il fallut attendre 15 ans pour lui trouver une place définitive.

Toujours sur le plan de la Ville de Toulouse de 1843, on constate un détail original (2), le tracé provisoire (derrière l'Ecole Vétérinaire) du chemin de fer de « Bordeaux à Cette » orthographe de l'époque....

Ce fut le 27 mars 1855 que le ministre des Travaux Publics approuva le projet définitif de la Compagnie du Midi, pour la construction de la gare près de l'Ecole Vétérinaire. Toutefois, on exigera la construction d'un pont pour couvrir la tranchée de la voie ferrée devant l'Ecole Vétérinaire, il devra avoir la largeur de celui construit sur le Canal du Midi depuis 1846.

Plus tard, on quadruplera les voies du chemin de fer et on construira le célèbre pont en bois (provisoire qui durera jusqu'en 1949). Le 6 août 1950 fut inauguré le nouveau pont de 28 mètres de large avec les trottoirs.

La première voie de chemin de fer de Toulouse à Agen fut inaugurée le 31 août 1856 sous la présidence du Général Comte Roguet, l'inauguration de la voie Toulouse à Sète aura lieu le 2 avril 1857.



Plan de la ville de Toulouse

Sur le plan de 1860, le Canal est redressé, les voies de chemin de fer sont en place, ainsi que la statue Riquet, etc... comme l'ont connue les Toulousains.

Charles GASPARD

*** A PROPOS DE L'INSTRUCTION CIVIQUE**

Au moment où François Bayrou, Ministre de l'Education nationale, est confronté à de grandes réformes et au souhait de voir l'Instruction civique remise un peu à l'honneur dans nos écoles, ce texte découvert par hasard m'a paru amusant par son actualité, encore que le contexte ait changé depuis plus de 100 ans.

Extrait de La Dépêche du Midi du 4 février 1880

L'instruction civique

Un inspecteur d'Académie, après avoir visité le département de la Lozère en 1864, écrivait dans son rapport : « *On ne trouve pas dans les écoles un enfant pour répondre à cette question : « Etes-vous Anglais ou Russe » ou bien « Dans quel pays est la Lozère ? ».*

En revanche ces enfants, qui ignoraient que le département de la Lozère est situé en France, savaient très bien le nom des douze tribus d'Israël, l'histoire de la vocation d'Abraham et le catéchisme. Ce petit fait peint admirablement le système d'éducation suivi jusqu'à présent dans nos écoles primaires.

On apprend aux élèves tout ce qui concerne « le peuple de Dieu ». On leur enseigne des « mystères » qu'ils ne comprennent pas plus que leur maître ne les comprend lui-même... mais il y a une chose qu'on oublie de leur dire, c'est qu'ils sont Français.

Et qu'est-ce que la France ? une monarchie, une république, une oligarchie, une théocratie, une démocratie ? ... Les enfants ignorent tout cela.

Et quels sont les grands hommes qui sont nés en France ? Les enfants ne peuvent nommer qu'Abraham, Jacob, Isaac, Onan, Isaïe et quelques prophètes de second ordre...

La faute en est au programme des études qui est clérical pour tout le monde et absurde pour tout le monde... C'est donc avec beaucoup de sagacité et de raison que la grande commission d'instruction primaire a demandé la réforme totale du programme et l'introduction à l'école de l'instruction civique.

Edouard Lokroy

Texte communiqué par **Roger Magnard**

* L'ÉDUCATION DES ENFANTS

La déclaration du roi portant que les enfants protestants pourront se convertir à l'âge de 7 ans est célèbre. Elle fit scandale. Cependant sa portée fut à peu près nulle.

De plus réel effet furent les interdictions relatives à l'exercice de l'enseignement par un réformé. Dès 1671 fut posé, par un arrêt du Conseil d'Etat, le principe d'un seul maître par école et d'une seule école par lieu où l'exercice du culte était permis. Le clergé catholique veilla de près à son application.

Déclaration du 18 juin 1681 portant que les enfants de la R.P.R.⁽¹⁾ pourront se convertir à l'âge de sept ans

Louis par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre : A tous ceux qui ces Présentes Lettres verront, Salut. Les grands succès qu'il a plu à Dieu de donner aux excitations spirituelles et autres moyens raisonnables, que nous avons employés pour la conversion de nos Sujets de la R.P.R. Nous conviant de seconder les mouvements que Dieu donne à un grand nombre de nos Sujets, de reconnaître l'erreur dans laquelle ils sont nés, Nous aurions résolu de déroger à notre Déclaration du premier jour du mois de Février de l'année 1669 par laquelle les Enfants de ladite Religion auraient été en quelque façon exclus de se convertir à la Religion Catholique, Apostolique et Romaine depuis l'âge de sept ans, auquel ils sont capables de raison et de choix dans une matière aussi importante que celle de leur salut, jusqu'à l'âge de quatorze ans pour les mâles et douze ans pour les femelles, encore que l'Edit de Nantes et autres donnés en faveur de ceux de la R.P.R. ne contiennent aucune disposition pareille, à quoi étant nécessaire de pourvoir : A ces causes, et autres considérations à ce Nous mouvant, Nous avons dit et déclaré, disons et déclarons par ces Présentes signées de notre main, voulons et Nous plaît, que nosdits Sujets de la R.P.R. tant mâles que femelles, ayant atteint l'âge de sept ans, puissent, et qu'il leur fut loisible d'embrasser la Religion Catholique, Apostolique et Romaine ; Et qu'à cet effet ils soient reçus à faire abjuration de la R.P.R. sans que leurs Pères et Mères, ou Parents y puissent donner aucun empêchement, sous quelque prétexte que ce soit, dérogeant à cet effet, en tant que de besoin, à notre Déclaration du premier jour de Février 1669. Voulons en outre que lesdits Enfants qui se seront convertis après l'âge de sept ans accomplis, jouissent de l'effet de notre déclaration du 14 Octobre 1665 et conformément à celle-ci, qu'il soit à leur choix après leur conversion, de retourner en la maison de leurs Pères et Mères, pour y être nourris et entretenus, ou se retirer ailleurs, et leur demander pour cet effet une pension proportionnée à leurs conditions et facultés ; laquelle pension lesdits Pères et Mères seront tenus de payer à leurs enfants de quartier en quartier ; et en cas de refus, Voulons qu'ils y soient contraints par toutes voies dues et raisonnables, et sur ce que Nous avons été informés que plusieurs de nos Sujets de la R.P.R. ont envoyé élever leurs Enfants dans les Pays Etrangers, dans lesquels ils peuvent prendre des maximes contraires à l'Etat et à la fidélité qu'ils nous doivent par leur naissance. Nous leur enjoignons très expressément de les faire revenir sans délai ; à peine à l'égard de ceux qui ont du bien en fonds, de privation de leur revenu pendant la première année, et de la moitié dudit revenu pendant tout le temps qu'ils tiendront leurs Enfants dans les Pays Etrangers : Et à l'égard de ceux qui n'ont aucun bien en fonds, ils seront tenus de rappeler leurs Enfants, à peine d'amende, laquelle sera arbitrée à proportion de leurs biens et faculté ; Et seront contraints au paiement des revenus et amendes par

(1) Religion Prétendue Réformée.

chacun an, jusqu'à ce qu'ils aient fait revenir leurs Enfants. Défendons à nos Sujets de ladite R.P.R. d'envoyer leurs Enfants dans les Pays Etrangers pour leur éducation avant l'âge de seize ans, sous les peines ci-dessus exprimées, sans notre expresse permission. Si donnons en mandement à nos Aimés et Féaux Conseillers les Gens tenant notre Cour de Parlement de Paris, que ces Présentes ils aient à faire lire, publier, registrer, et exécuter selon leur forme et teneur, sans permettre qu'il y soit contrevenu en aucune sorte et manière que ce soit. Car tel est notre plaisir : En témoin de quoi Nous avons fait mettre notre sceau à cesdites Présentes. Donné à Versailles, le 17 de Juin 1681. Et de notre règne le trente-neuvième. *Signé* LOUIS.

Document transmis par **Roger FERRA**

Atelier 2 salle Jean Durand

- *Guillaume Rodière... face à la construction du Lampy d'après ses archives privées (1777-1789)* -- Arnaud Ramière de Fortanier.
- *La mortalité à Castelnaudary de l'ouverture du Canal du Midi à la fin de l'Ancien Régime* -- Henri Ricalens.
- *1814 : le Canal du Midi et la bataille de Toulouse* -- Jean-Paul Escalettes.
- *Un métier du canal : le cordier de Saint Roch* -- Francis Falcou.
- *Un projet de canal vers le Roussillon au XVIII ème siècle* -- Gilbert Larguier.

14 h après-midi séance plénière, salle Jean Durand

- *Plaidoyer pour une muséographie du patrimoine fluvial* -- Malika Boudellal.
- ~~*Alimentation en eau du Canal du Midi* -- Jean Odol.~~
- *La justice seigneuriale du Canal du Midi* -- Jack Thomas.
- *Les problèmes économiques du Canal du Midi au XIXe siècle* -- Robert Marconis.
- *Le canal du midi et les collectivités locales* -- Rémy Pech et Pierre Cohen.

17 h- Clôture du congrès

20 h 30 Conférence publique Halle aux grains

FETES SUR LE CANAL DU MIDI -- Arnaud Ramière de Fortanier

CONGRES DES FEDERATIONS HISTORIQUES LANGUEDOCIENNES

LE CANAL DU MIDI ET LES VOIES NAVIGABLES DANS LE MIDI DE LA FRANCE

Programme

Castelnaudary 27 - 28 - 29 juin 1997

VENDREDI 27 JUIN 1997 : Mairie de Castelnaudary

9 h : accueil des congressistes galerie Paul Sibra

9 h 30 : Présentation du colloque salle Jean Durand

Matinée : séance plénière : salle Jean Durand

- *L'UNESCO et les perspectives du Canal du Midi* – Alain Stagliano.
- *L'inventaire des ouvrages d'art du Canal du Midi sur le terrain et dans les archives* -- Michel Adgé.
- *L'action de l'Etat en matière de protection du Canal au titre des monuments historiques* -- André Signoles.
- *L'histoire des archives du Canal du Midi* -- Samuel Vannier.

14 h : séance divisée en 2 ateliers

Atelier 1 salle Marfan

- *La Garonne, enjeu majeur du siècle des Lumières* -- J.L. Laffont.
- *Accidents et noyés le long de la Garonne et du Tarn en Tarn-et-Garonne* -- Jean François Delors.
- *Le rôle économique du Salat en Haute-Garonne au XIXe siècle* par Simone Henry.
- *La Dordogne en 1554 : un espace de conflits* -- F. Bordes et Y. Laborie.
- *Les bateaux du Tarn : des formes indigènes à une standardisation des formes* -- Philippe Delvit.
- *La Garonne et le diocèse de Rieux, XVIIe-XIXe siècle* -- Jean-Michel Minovez.

Atelier 2 salle Jean Durand

- *Moulins urbains et périurbains sur l'Aude à Narbonne au Moyen-Age* -- Jacqueline Caille.
- *Les ponts d'usage médiéval dans le Midi languedocien* -- Franck Coudène.
- *L'affrètement fluvial dans la Catalogne et le Midi de la France* -- Manuel J. Pelaez et Patricia Zambrana.
- *L'évolution des moulins de Castelnaudary avec l'arrivée du Canal* -- Jean Ourliac.
- *Un siècle de combats pour un canal* -- Paul-Henri Viala.
- *La Robine, l'Aude et les consuls de Narbonne (titre provisoire)* -- Marie-Claude Ferradou.

18 heures : Visite de l'exposition "*Castelnaudary et le Canal du Midi*"

galerie Paul Sibra

Apéritif offert par la ville de Castelnaudary

SAMEDI 28 JUIN : Mairie de Castelnaudary

9 h : matinée, séance divisée en deux ateliers

Atelier 1 salle Marfan

- *Les ingénieurs du canal* -- Henri de Cazal.
- *Les premiers projets de canal maritime ou Grand Canal des Deux-Mers (1861-1914)* -- Michel Adgé.
- *Le Canal du Midi vecteur d'irrigation* -- Jean-Pierre Monod.
- *L'ancien tracé du Canal, hors les murs de Carcassonne* -- Francis Teisseire.
- *Evolution de la maison éclusière* -- Catherine Coustols.

SOCIETE D'ETUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE

LE CANAL DU MIDI ET LES VOIES NAVIGABLES DANS
LE MIDI DE LA FRANCE

Congrès des Fédérations Historiques Languedociennes

CASTELNAUDARY 27 - 28 - 29 juin 1997

-- Vendredi 27 et samedi 28 : séances du Congrès : 31 communications (9h - 12h, 14h - 18h).

-- Dimanche 29 juin : excursion en péniche sur le Canal du Midi (10h - 17h)
de Port-Lauragais à Castelnaudary, repas pris sur la péniche.

Accueil des congressistes le vendredi 27 juin à 9h **galerie Paul Sibra** (jardin de la mairie).

Le programme des communications exigeant un horaire strict, les congressistes pourront disposer d'un repas dans les environs immédiats des salles de conférence à midi. Le repas prévu pour le dimanche est compris dans le montant de l'excursion.

Les repas du soir et les chambres sont laissés à l'initiative des congressistes ; la saison touristique étant largement entamée à la fin du mois de juin, il est prudent de réserver auprès des hôteliers. Une documentation touristique peut être envoyée sur demande.



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner impérativement avant le 21 mai 1997 à la

S.E.S.A. B.P. 106 , 89 rue de Verdun, 11022 CARCASSONNE CEDEX

Nom, Prénom

Adresse

participera au Congrès des 27 et 28 juin (entrée gratuite) ; nombre de personnes

S'inscrit pour les repas de midi : prix 100 francs

vendredi 27 juin, nombre de repas

samedi 28 juin, nombre de repas

S'inscrit pour l'excursion du dimanche 29 juin, prix 220 francs (repas compris),
nombre de personnes

Souscrit à la publication des actes (prix 150 francs, parution en 1998)

Veillez indiquer vos choix en cochant les cases correspondantes

**Règlement par chèque à l'ordre de Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude --
CCP 106-75 V TOULOUSE**

